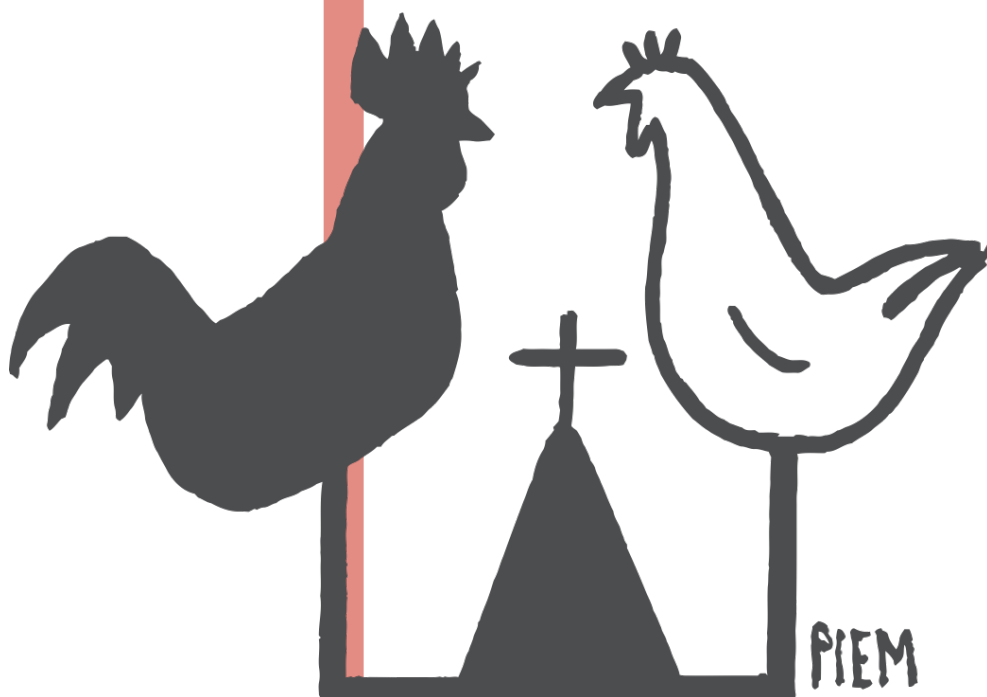




Plein Jour

*L'Association Plein Jour
offre un soutien moral à toute personne :
femme, prêtre ou religieuse
qui vit une relation d'amour
interdite par l'Eglise catholique romaine,
et lutte pour l'abrogation
de la règle du célibat ecclésiastique.*

n° 44

Bulletin de avril 2019

Courriel : plein-jour@plein-jour.eu

<https://plein-jour.eu>

PJ 44

SOMMAIRE

Avril 2019

Editorial	3
J'ai épousé un prêtre	4
Pédophilie	7
Canada : Pédophilie	10
Canada : Les femmes dans l'Église	12
Grâce et volonté divine	14
Mariage pour tous, pour les prêtres aussi	18
Célibat	21
Filmographie	22
Droits des femmes	23
J'ai failli abandonner mon enfant	26
Chers évêques de France - Lettre 3	27
Courrier des lecteurs	28

Assemblée générale - Plein Jour

Date : **Samedi 22 juin 2019, 10h-17h**

Lieu : **Temps Présent
68, rue de Babylone
75007 PARIS**

*Les documents de préparation seront envoyés fin mai
Possibilité d'une aide financière pour le transport*

**Contactez l'association par courriel : plein-jour@plein-jour.eu
Par courrier : Léon Laclau, 5 chemin de Boué, 64800 Asson**

Servez-vous...



et distribuez !

Voici le premier Bulletin de l'année 2019.

**Un peu tard pour vous parler de vœux mais assez tôt pour vous rappeler une parole :
"Je suis venu pour qu'ils aient la vie et qu'ils l'aient en abondance."**

"Il faut des êtres qui créent des événements dérangeants, il faut des rebelles pour briser régulièrement cette pseudo-harmonie qu'est le sommeil de l'âme de ceux qui, tout au long de leur vie, se pensent... sur le "bon chemin".

De tels hommes, de telles femmes ne créent pas souvent la paix de leur vivant mais ils/elles en appellent une autre pour ceux qui viendront après eux ; ils/elles forcent les endormis à la croissance ; ils/elles sont ceux/celles par qui les Temps avancent et accouchent d'une nouvelle conscience."

Ce texte parle de VOUS ! Ok ?...

*Tous les articles de ce bulletin sont publiés
sous la responsabilité de leurs auteurs.*

J'ai épousé un prêtre



Au début de ses études d'infirmière Claudine se trouve confrontée aux grands problèmes de l'existence : naissance, avortement, maladie, souffrance, euthanasie, mort... Beaucoup de questions se posent à elle. Ne sachant trouver seule les réponses, elle se tourne vers un jeune prêtre, professeur au Séminaire, mais aumônier du Foyer de jeunes filles où elle loge. Avec d'autres collègues, elle le rencontre et il les aide « à affermir notre foi, dit-elle, à surmonter les difficultés de notre future profession, à passer à l'âge adulte... ». S'en suivront des sorties en montagne avec une équipe d'A.C. d'enseignantes qu'il emmenait chaque année y faire une retraite.

A Paris, j'avais découvert un nouveau mouvement d'Action Catholique créé spécialement pour les Milieux Sanitaires et Sociaux (ACMSS). Les hôpitaux se laïcisent à grande vitesse, les communautés religieuses se regroupent, faute de vocations. J'entre assez vite dans l'Équipe Nationale et l'été suivant, je pars en session de formation dans les Pyrénées. Là, un de nos aumôniers annonce de la part de Mgr Duval, évêque d'Alger, que ce dernier recherche, de toute urgence, des infirmières volontaires pour partir en Algérie soigner les blessés.

On est en Juillet 1962, les accords d'Évian ont pourtant été signés en Mars pour un "cessez le feu" mais la guérilla continue malgré tout, les infirmières et les médecins, pratiquement tous OAS ont rejoint la métropole, laissant le pays en plein désarroi. Sans réfléchir très longtemps, je me propose de retarder une nouvelle affectation et je m'engage pour un mois. De l'aéroport de Marseille, je m'envole pour Alger. C'est mon baptême de l'air. Le chauffeur de l'évêché nous attend et nous conduit auprès de Mgr Duval qui nous reçoit aussitôt. Nous sommes trois

mais nous ne nous connaissons pas. Il nous expose brièvement mais gravement la situation. Si nous respectons les consignes de ne pas sortir de la clinique de Verdun où nous sommes assignées, il ne nous arrivera rien. Sinon, dans les rues, rien n'est sûr ; attaques, viols ou disparitions, tout est possible. En cas "d'incident", nous devons aller voir le Dr. X à qui il a donné des instructions précises...

Sur ces propos peu engageants, nous partons rejoindre notre poste. Dans quel guêpier me suis-je jetée ? Juste avant de partir j'envoie un rapide message à mes parents et à l'abbé.

Ce mois d'Août restera gravé dans ma mémoire à jamais tant par les événements qui se déroulent que par les conséquences qui vont s'ensuivre. La chaleur et l'humidité, le manque de nourriture, le travail sans aucun matériel, nous n'avons que le soleil comme cicatrisant et des bandes de tissus que nous fabriquons dans des draps, les opérations sous les balles, la présence des hommes armés dans les couloirs, les mitraillages réguliers de Bab el Oued par les gars de la Willayah 4, rien ne manque pour mon baptême du feu. Je découvre ce qu'est "le mal aux tripes". Rentrerais-je en métropole entière ?

Je suis partie directement de la session, avec un minimum d'affaires, pas de livres ni de radio qui d'ailleurs me seraient inutiles ; toutes les émissions sont en arabe. Impossible également de lire une revue, écrite aussi en arabe. Je n'ai pour occuper mes heures de liberté que du papier et un stylo ; je décide d'écrire mon journal et de l'envoyer à l'abbé régulièrement de peur de le voir disparaître. Au début, il me répond aimablement, preuve que le courrier passe bien. Puis je reçois chaque jour un mot de plus en plus long ; son style se modifie ; il ne cache pas son inquiétude de me savoir en danger ; lui, si discret d'habitude au niveau de ses sentiments, est en train de modifier son comportement. Je devine plus que je ne comprends... Je réponds qu'il faut garder la tête froide, une attitude respectueuse, que nos sentiments doivent rester au stade

amical. Nous ne pouvons pas, nous ne devons pas aller plus loin dans notre relation. Je n'oublie pas qu'il est prêtre et qu'il doit le rester. Malgré tout, je sens que nous sommes en péril. Il écoute la radio, lit les journaux, il s'inquiète et maintenant, il me supplie de rentrer au plus vite. Enfermée dans la clinique, j'ignore tout de ce qui se dit dehors et à plus forte raison en France.

De toute façon mon contrat se termine ; je lui annonce mon retour imminent ; il me donne rendez-vous. Comment, lors de notre prochaine rencontre, allons-nous nous comporter ? Comme dans les Alpes l'année précédente lors d'une sorte de retraite pour voir clair dans notre situation ? J'imagine, compte tenu de ses lettres que ça ne sera plus comme avant. Je crains ; j'ai peur ; je ne regrette pas le passé, mais je crains l'avenir. Nous avons sans doute trop joué avec le feu ! Que sera demain ?

Je reprends l'avion, après avoir été remerciée par Mgr Duval, heureuse d'être en vie. La relève est assurée, la guerre continue ... J'atterris à Lyon et prends le train pour Dijon où il m'attend. Je quitte le compartiment lentement ; je traîne au maximum sur le quai ; j'ai peur de notre rencontre ; comment allons-nous faire ? Qu'allons-nous nous dire ? Quelle attitude prendre ?...

Et soudain, je suis dans ses bras. Comment est-ce arrivé ? Je ne sais pas ...

Nous ne disons rien ; sans un mot nous nous dirigeons lentement vers le café de la gare, main dans la main pour la première fois. Sans doute au même moment, en silence, cherchons-nous comment on en est arrivé là. On n'avait aucune arrière-pensée ; je n'ai pas cherché à partir en Algérie ; j'ai répondu à un appel ; j'ignorais tout des dangers que je courais ; je ne savais pas qu'en s'écrivant où en répondant aux lettres on engageait l'avenir... Je remarque qu'il est en civil, c'est la première fois ; je ne l'avais vu, jusqu'ici, qu'en soutane ou en tenue de montagnard. Je souris ; Vatican II avance à petits pas !

Nous nous regardons pour la première fois semble-t-il, nous nous interrogeons intérieurement, puis, d'un commun accord, nous décidons de partir voir un coucher de soleil sur la montagne. Cette fois, ça ne



sera peut-être pas si facile. Je réalise soudain que j'ai probablement toujours évacué le problème ;

je me voulais respectueuse de son état de prêtre. Du jour où je l'ai connu, j'ai dû sentir inconsciemment que c'était lui que j'attendais, lui pour qui j'avais choisi un poste à A. plutôt qu'à Caen, je ne voulais pas m'éloigner...

Pendant huit jours, nous avons marché, marché... Nous avons prié Dieu pour qu'Il nous éclaire, médité pour trouver le calme et la sérénité. On a repris les leçons de catéchisme !

Nous rentrons. Nous sommes des adultes, bien conscients de la situation. Nous décidons d'un commun accord de n'en parler à personne et de ne pas nous voir durant un moment. J'ai mon nouveau poste à organiser et lui va tenter de trouver un peu de travail pour s'occuper dans son village ; ce ne sera pas facile mais il ne peut rester oisif à attendre une préparation au baptême ou au mariage ou encore un enterrement.

Comment en est-on arrivé là ? Si papa n'avait pas été muté dans le nord, j'aurais peut-être fini par découvrir qu'un de mes copains, pour qui j'avais quelque sentiment, pouvait devenir un compagnon puis un mari... Si je m'étais inscrite à l'école de V. plutôt qu'à celle d'A... Si j'avais opté pour l'autre pension de jeunes filles, je n'aurais pas connu l'abbé... Avec des " si ", que ne peut-on faire ? Il est trop tard.

On s'est revu. Comment faire autrement ? Il y a trop de choses partagées entre nous, notre bonne entente, notre amitié. Allons-nous franchir le pas ?

François, je ne dis plus l'abbé, vient de temps en temps à l'appartement dîner avec moi en essayant de ne pas se faire repérer par mon concierge. Il ne faut surtout pas faire scandale !

En plus du ramassage scolaire, il travaille durant la moisson. Piètre travail sans doute mais c'est un début. Il en est satisfait, d'autant que ses paroissiens approuvent entièrement sa décision. Il se sent "avec" les autres ; il partage mieux leur vie ; il vit

avec eux... L'évêque est-il au courant ? On ne sait pas ; l'abbé n'a encore rien dit.

Pour le moment, nous nous accommodons de cette situation qui n'est pas forcément facile à vivre mais nous ne sommes pas prêts pour prendre une décision. Le concile Vatican II a déjà apporté quelques modifications ; les messes sont dites désormais en français et face au peuple. Les prêtres ont quitté leur soutane ; la place des laïcs est un peu plus grande dans la gestion et le déroulement des offices. Qui sait si le statut du prêtre ne va pas changer ?

Un incident qui n'aura pas de conséquences graves vient nous ébranler un peu. François est invité à rendre visite à son évêque qui a été averti par la police (!) que l'abbé F avait un comportement demandant quelques explications. Mon concierge l'a

dépisté au pied de l'immeuble où j'habite. François admet qu'en effet il connaît une jeune fille et qu'il se rend chez elle de temps en temps pour rompre sa solitude. L'évêque semble comprendre mais il lui recommande d'être plus discret à l'avenir, d'arrêter notre relation et surtout de ne pas causer de scandale dans sa paroisse ; c'est ce qui lui importe le plus.

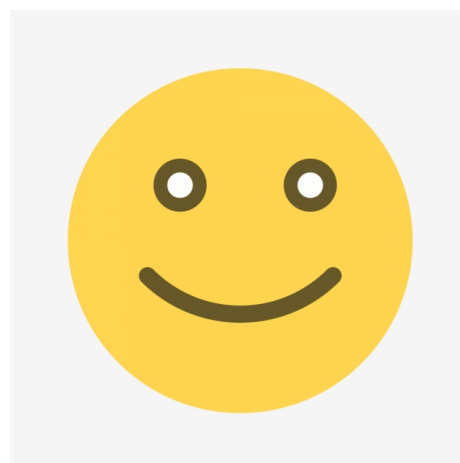
Nous redoublons de prudence sans pour autant cesser de nous rencontrer. Voici près de 10 ans que nous nous connaissons et notre amitié s'est peu à peu transformée en amour. Il nous est impossible de faire marche arrière. Aucun geste déplacé ne s'est produit mais l'affection que nous ressentons l'un pour l'autre ne cesse de grandir.

Claudine



"La joie est au désir ce que la vérité est à la raison : une nécessité et une exigence. En la plaçant au centre de notre vie, on ne fuit pas les tourments du monde, bien au contraire, puisque la joie assume à la fois la finitude, la barbarie et le mal, dressant devant les déchaînements de la violence sa puissance silencieuse, rappelant la perfection dont l'homme est capable. C'est qu'elle est liberté et sagesse, rire aussi, source enfin de toute création."

L'art de la joie - Essai sur la sagesse.



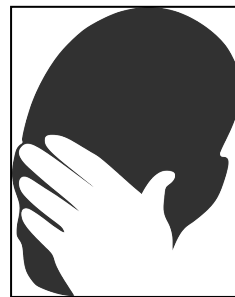
Pédophilie : le Vatican convoqué à l'ONU !

Depuis quelques temps, nous en entendons de toutes les couleurs et d'un peu partout dans le Monde : USA (Pennsylvanie : 1 000 enfant abusés, 300 hommes d'église impliqués. Enquête du procureur général sur 70 ans), Allemagne (3 677 enfants abusés par 1 670 clercs entre 1946 et 2014 notamment), Australie (4 044 faits signalés, 1 880 auteurs religieux présumés, enquête réalisée par une Commission royale), Chili (119 enquêtes judiciaires ouvertes, démission collective de 34 évêques...) sans parler d'autres révélations tout aussi graves concernant des fondateurs de Communautés dites nouvelles comme le père Marcial Maciel Degollado au Mexique fondateur des légionnaires du Christ, ou le père Marie-Dominique Philippe, fondateur de la famille Saint-Jean ou encore le frère Ephraïm (Gérard Croissant), fondateur des Béatitudes, révoqué par l'Église en 2007 pour avoir entretenu des relations sexuelles avec des religieuses (« ses unions mystiques »), sans parler de la condamnation du Frère Pierre Etienne Albert, « chantre » des Béatitudes, condamné en 2011 à 5 ans de prison...

On a un peu la nausée ! Il semblerait qu'ici ou là et sous l'impulsion du pape François, on assiste à un certain retournement. Quel a pu être le déclencheur ou l'accélérateur d'une réelle prise de conscience du problème, de sa profondeur, de son étendue, de ses répercussions au niveau des victimes et du passage à quelques directives. Ce pourrait bien être un acteur extérieur, celui dont on a très peu entendu parler.

Le Comité pour les droits de l'enfant de l'ONU avait soumis en juillet 2013 au Vatican un questionnaire pour connaître la manière dont ce dernier traitait les questions de pédophilie en son sein. Le Vatican avait refusé de répondre ! Étrange, Non ? Or, et depuis des années, les diocèses avaient fait remonter quelque 4.000 enquêtes ecclésiastiques à la Congrégation pour la doctrine de la foi (CDF). Les experts du Comité pour les droits de l'enfant ont

cherché à comprendre l'omerta ayant protégé les coupables et en quoi les bonnes paroles proclamées depuis par Benoît XVI sur le sujet avaient pu donner lieu à des changements concrets dans la réalité. Un refus que les Associations de victimes ont perçu comme une volonté du Vatican de couvrir les prêtres coupables de violences sexuelles, alors que le Saint-Siège affirme, lui, vouloir ainsi protéger témoins et victimes. Le Vatican s'était abrité derrière le fait que, ayant ratifié la Convention des droits de l'enfant en 1990, et ses protocoles en 2000, il avait fait ce qu'il devait et que concernant les affaires de pédophilie, seuls les États où se passaient les viols et abus étaient compétents. Mais ceci est contestable dans la mesure où le Vatican s'arroge le droit de faire pression sur les épiscopats et les États un peu partout dans le monde. Certaines églises locales avaient établi des directives en la matière pour prévenir les sévices sexuels, notamment l'église catholique américaine en 2005. On connaît la suite.



Sur Radio Vatican, le Père Federico Lombardi, porte-parole du pape, avait tenté d'expliquer les limites des compétences du Saint-Siège au sujet de cette Convention entrée en vigueur en 1990. Si le Saint-Siège est bien partie de la convention, « l'Église catholique, en tant que communauté de fidèles catholiques dispersés dans le monde, n'en est en aucune façon partie, et ses membres sont soumis aux législations des États dans lesquels ils vivent et opèrent ». Compliqué ? « Le droit canon propre à l'Église catholique est bien distinct des lois civiles des États. Le Saint-Siège n'est donc pas tenu, en vertu de la Convention, à répondre aux demandes d'informations relatives à des enquêtes effectuées sur la base du droit canon. » Étrange encore !

A la mi-janvier 2014, le 16 exactement, à Genève, le même Comité, constitué de 18 experts indépendants des droits de l'Homme et venus de divers pays, recevait, sur sa convocation, deux représentants du saint Siège dont Mgr Charles Scicluna, ancien procureur chargé des crimes sexuels auprès du Vatican. C'est la première fois que des questions détaillées sur ce sujet étaient posées au Vatican, selon une porte-parole du Comité. Une fin de non-recevoir que les experts de l'ONU ont clairement rejetée jeudi, en posant une fois de plus - pendant une session publique retransmise sur Internet - ces mêmes et très nombreuses questions à la délégation du Vatican.

Quels changements ont été apportés au code de conduite pour prévenir ces abus sexuels ? "Quelles sanctions ont été prises contre les clercs ayant eu une conduite inappropriée ?" a demandé une des expertes du Comité, Sara Oviedo. "Quelles actions ont été prises pour affronter ce problème et changer la situation ? Qu'en est-il de la coopération avec les autorités locales ? Qu'en est-il des réparations pour les victimes ?" a-t-elle poursuivi. "Nous savons que des progrès ont été faits", mais "est-ce que les enfants ont la possibilité d'être entendus, surtout s'il s'agit de victimes ?" a-t-elle ajouté, demandant s'il existait un mécanisme au sein de l'Église pour permettre aux enfants de faire part des violences sexuelles dont ils peuvent être l'objet. Elle a également demandé à la délégation du Vatican de donner plus d'informations sur les membres et les objectifs de la Commission pour la protection des mineurs dont la création a été annoncée en décembre 2013.

Le Comité demande au Vatican "de relever immédiatement de sa fonction toute personne suspectée d'abus sexuel et de déférer son cas aux autorités judiciaires compétentes à des fins d'enquête et de poursuites". Le Comité souligne dans son rapport publié mercredi à Genève "sa profonde préoccupation quant aux abus sexuels d'enfants par des membres de l'Église catholique placés sous l'autorité du Saint Siège, avec des religieux impliqués dans l'abus de dizaines de milliers d'enfants dans le monde". "Le Comité est profondément préoccupé que le Saint Siège n'ait pas reconnu

l'étendue des crimes commis et n'ait pas pris les mesures nécessaires pour traiter les cas d'abus sexuels d'enfants et protéger ces enfants, et ait retenu des politiques et des pratiques qui ont conduit à la poursuite de ces abus et à une impunité pour leurs auteurs", affirme le rapport. Il dénonce notamment les transferts de paroisses en paroisses dans un même pays ou dans un autre pays, pour cacher ces crimes et les occulter aux autorités judiciaires. "La pratique de la mobilité des auteurs de sévices a permis à de nombreux prêtres de rester en contact avec des enfants et de continuer à les abuser".

On se souvient de la condamnation de Mgr Pican, évêque de Bayeux, à trois mois de prison avec sursis pour « non dénonciation de crimes et d'atteintes sexuelles sur mineur de 15 ans ». C'était en septembre 2001. L'évêque n'a pas fait appel. Le cardinal Hoyos, colombien, avait alors osé féliciter Mgr Pican ! Depuis cette date, les choses ont-elles vraiment bougé ? Benoît XVI avait demandé pardon aux victimes d'agissements pédophiles ; il avait donné pour consigne aux évêques de ne tolérer aucun acte de cette nature. Mais des Associations de victimes avaient alors estimé qu'il ne s'agissait que de mots et qu'on était encore loin de décisions nettes et franches.

A Lyon, le Père Preynat a cumulé pendant des années les fonctions de Chef de troupe et d'Aumônier, sans aucun rattachement de cette troupe lyonnaise à l'une des Fédérations scouts nationales et internationales approuvées et contrôlées par le Ministère de la Jeunesse et des Sports, leur autorité de tutelle. Et ainsi, pendant 25 ans, il a pu abuser d'au moins 80 jeunes scouts dans les années 1976-1991. Le récent procès intenté par des victimes du Père Preynat au Cardinal Barbarin, son supérieur de ces dernières années, a révélé une suite de négligences graves dans la chaîne des évêques qui se sont succédés sur ce siège, au moins depuis la lettre de dénonciation envoyée à Mgr Decourtray, prédécesseur de Mgr Barbarin, en février 91, par les parents de François Devaux, celui qui a plus tard fondé courageusement l'Association « La Parole Libérée » en vue de faire toute la lumière et de mettre en Plein

Jour les responsabilités graves et leurs conséquences souvent ineffaçables.

(Voir leur Site : <https://www.laparoleliberee.fr/les-faits/temoignages/>)

Notons bien cette date : Février 91 ! Ce dossier a bien dû être transmis aux évêques successeurs et jusqu'au dernier qui a dû le trouver en arrivant à ce poste ! Et pourtant on retrouve ce même prêtre nommé curé de Montagny en septembre 2011 et s'occupant du catéchisme des enfants, puis promu doyen en septembre 2013. Il ne sera suspendu de ces fonctions qu'en aout 2015 ! Ce n'est qu'en janvier 2016 que sera ouverte une enquête judiciaire contre le Père Preynat pour « agressions sexuelles et viols sur mineurs de 15 ans par personne ayant autorité ». Il essaiera d'ailleurs d'échapper à la justice en faisant appel par deux fois en arguant de la prescription des faits, ce que la Cour d'appel puis la Cour de Cassation rejettent. Un procès canonique ne sera ouvert par les autorités ecclésiastiques, en interne, si on peut dire, qu'en décembre 2016. Cette découverte a révolté des ex-enfants abusés et ils ont porté plainte contre le cardinal Barbarin pour non-dénonciation et omission de porter secours. Le procès civil au Tribunal correctionnel de Lyon a eu lieu du 7 au 9 janvier 2019. On est loin de...février 91 ! Quand on a estimé publiquement que en ce qui concerne les victimes de Preynat, « *La majorité des faits, grâce à Dieu, sont prescrits, mais certains peut-être pas* », (mot malheureux mais qui en dit long !), a-t-on fait justice pour les victimes, a-t-on assez pris en compte la souffrance des victimes ?

Didier, l'une d'entre elles, venu témoigner au procès, n'a appris à son épouse que le soir du procès ce qui lui était arrivé à l'époque ! A-t-on aussi fait la vérité ou a-t-on cru seulement se débarrasser ainsi d'un colis encombrant ? Dans la salle des pas perdus du Tribunal, Emmanuel Gobilliard, évêque auxiliaire du diocèse de Lyon, a échangé avec François Devaux, président de l'Association de victimes « La Parole Libérée » : "Ça nous a fait revivre d'avoir libéré cette parole, merci d'avoir permis que le procès de Preynat ait lieu, car sans vous il n'aurait pas eu lieu. Merci de m'avoir permis d'entendre Christian, Mathieu, Stéphane, ça m'a changé, je ne suis plus le même homme. Merci d'avoir secoué l'Église, parce qu'il y a des dysfonctionnements, des difficultés. Et il faut qu'on change. Donc merci", lui a-t-il déclaré avant de lui donner une accolade. Il fallait le signaler, un beau geste après des années d'ignorance ! (Mouais... Ça reste un beau pharisien... Son intention profonde ne serait-elle pas surtout de 'se sortir le cul des ronces', objecte François !)

Ainsi va le Mammouth ! Difficile de se réformer ! Difficile de se remettre en cause ! Éternelle confusion dans l'identification absolue entre la figure de Jésus de Nazareth, l'homme accompli, et cette institution qui se voudrait son interprète !

Jean (à partir de nombreuses sources)

Pensez à renouveler votre adhésion
NOTRE LUTTE EST VOTRE LUTTE !

Canada : Pédophilie dans l'Église

Le Parvis de Québec, 12 janvier 2019

« Depuis quelques années, on entend parler de pédophilie chez un certain nombre de prêtres de l'Église Catholique dans plusieurs pays du monde. Le Pape François vient de convoquer les Présidents des Conférences épiscopales de tous les pays de la planète à une rencontre à Rome en février 2019. Il veut discuter avec eux de ce problème qui afflige tous les chrétiens du monde entier. Le Parvis de Québec, en prévision de cette rencontre, a voulu envoyer un message clair au Président des Évêques Canadiens qui se rendra à Rome. Ce scandale de la pédophilie, qui nous affecte tous et qui ralentit la propagation du message du Christ, mérite que nous cherchions à convaincre nos évêques qu'il leur faut prendre des mesures nouvelles et dynamiques, et surtout convaincre les autorités de Rome de *remettre en question certaines disciplines imposées aux prêtres en d'autres temps* et qui n'ont pas nécessairement leur place en ce siècle qui est le nôtre.

Nous vous suggérons de lire la lettre, en annexe, et nous suggérons à tous ceux qui sont d'accord avec nous, d'envoyer un courriel au Secrétariat de la Conférence des Évêques Catholiques du Canada.

Il s'agit de cliquer sur l'adresse :

Mgr Frank Leo, jr., C.S.S., Secrétaire général



Lettre du Parvis de Québec aux évêques du Québec

« Laissez venir à moi les petits enfants, ne les empêchez pas, car le royaume des cieux est pour ceux qui leur ressemblent » (Mathieu 19,14)

Québec, le 12 janvier 2019

A Mgr Lionel Gendron, président
Conférence catholique des évêques du Canada
Ottawa

Objet : Rencontre des présidents des Conférences épiscopales du monde à Rome, en février 2019.

Le Parvis de Québec entend la déception et la souffrance du peuple québécois devant ce mal répandu dans l'Église qui a pour nom, la pédophilie. On voit monter la peine et la colère des croyants qui se sentent floués et brisés par cet état désastreux de l'Église, d'une Église qu'ils aiment par ailleurs. Le Parvis de Québec ne peut rester silencieux devant pareil désastre et vous adresse cette lettre pour vous appuyer dans les décisions importantes et courageuses que vous aurez à prendre lors de cette rencontre à Rome de février 2019. On n'a plus le droit d'hésiter, on n'a plus le temps d'attendre quand tout se désagrège par cette présence empoisonnée des prêtres et religieux pédophiles dans notre univers ecclésial basé sur la confiance mutuelle. Le Parvis souhaite vivement que vous profitiez de cette occasion pour dire aux autres évêques du monde ce que l'Église du Québec propose pour freiner cette vague de folie sexuelle et de frayeur des jeunes qui afflige actuellement l'Église. Cette portion minime, mais malade de l'Église doit être identifiée et retirée du clergé diocésain et religieux, de même que les évêques qui ont opté pour le camouflage. La pédophilie doit quitter l'Église à tout jamais pour laisser l'exigence évangélique sortir victorieuse de ce ma-

rasme, pour que notre espérance ternie reprenne sa lumière et nous habite à nouveau sans aucune ambiguïté. Tous les chrétiens attendent des décisions fortes et pas seulement symboliques. Avec le Pape François, dans sa « Lettre au peuple de Dieu », nous accusons le cléricalisme d'être la source de la pédophilie: « Le **cléricalisme** est une manière déviante de concevoir l'autorité dans l'Église ». Comme seconde source de la pédophilie, nous accusons **également l'absence de la présence des femmes dans les différentes structures et postes de pouvoir dans l'Église**. Les membres du Parvis vous soutiendront dans cette affirmation courageuse d'une présence forte des femmes à tous les paliers du pouvoir ecclésial. Les prêtres célibataires pédophiles ont blessé des milliers de jeunes et les ont détournés de Jésus sur leur passage. Ce visage défiguré de notre Église, il faut y mettre fin, car rien n'assure qu'à l'avenir, dans notre monde hypersexualisé, des hommes célibataires pourront assumer sans faille et avec sérénité leur pratique pastorale. C'est pourquoi il serait important de **promouvoir la fin du célibat obligatoire pour les prêtres**. Le recrutement et la formation des futurs prêtres devront en tenir compte.

Pour le Comité de Coordination du Parvis de Québec : Hélène Anctil, Guy Bédard, Grégoire Bissonnette, Jean-Marc Blondeau, Claude Cantin, Michel Laberge, Annine Parent et Jacques Racine
149, rue de Notre-Dame-des-Victoires, Québec,
G2G 1J3 tél : 418-871-3142
www.parvisquebec.com



Les Femmes prêtres catholiques romaines (RCWP) du Canada joignent leurs voix à celle du « Parvis de Québec »

« Les Femmes prêtres catholiques romaines (RCWP) du Canada joignent leurs voix à celle du Parvis de Québec pour souhaiter que votre rencontre à Rome donne lieu à de vrais changements qui pourront freiner la vague de pédophilie qui sévit

dans l'Église. Comme le constate le Pape François, c'est le cléricalisme qui est à la source du problème, une autorité hiérarchique qui est devenue non seulement cléricale, mais pyramidale et dissociée de la vie réelle des baptisés et baptisées.

Deux changements que nous considérons comme incontournables sont l'admission des femmes aux structures et postes décisionnels dans l'Église et la fin du célibat obligatoire. Sans ces changements, qui entraînent l'écoute des deux oreilles de l'humanité, la voix des nombreuses victimes ne sera ni entendue, ni crue, et la justice envers elles ne sera pas faite.

Pour le Cercle national de coordination de FPCR/RCWP,

Marie Bouclin, Sudbury, ON, évêque émérite



NB. Lecteur, tu t'interroges peut-être :

- Qui est ce Parvis du Québec qui prône un changement dans cette règle du célibat et qui rejoint ainsi notre combat ?

- Qui est cette femme qui signe : " Marie Bouclin, Sudbury, ON, évêque émérite, une femme du Nord de l'Ontario, au Canada ?

Tu t'interroges aussi sur ces sigles "RCWP" et "FPCR" ?

- **RCWP** = Mouvement international « Roman Catholic Womenpriests » Femmes-prêtres catholiques romaines ».

- **FPCR** = Femmes-prêtres catholiques romaines du Canada.

Peut-être s'agit-il pour toi d'organisations parfaitement inconnues ! Elles aussi réclament comme « incontournables » certains changements : **promouvoir la fin du célibat obligatoire pour les prêtres et remédier à l'absence de la présence des femmes dans les différentes structures de l'Église**.

Nous les rejoignons sur ces points.

L'article suivant te donnera quelques clefs de compréhension.

Canada :

Les femmes dans l'Église

Le Parvis du Québec, lieu d'une parole libre

Le Parvis est un fruit de l'indignation de nombreux chrétiens et chrétiennes du Québec devant les tendances autoritaires et conservatrices de l'Église. À l'occasion du départ pour Rome du cardinal Marc Ouellet en 2010, après un septennat pastoral difficile, vécu dans un climat d'insatisfaction, de morosité et de colère pour plusieurs, un groupe de douze chrétiennes et chrétiens soucieux des souffrances et des aspirations de nombreux baptisés de chez nous, décide de se réunir pour structurer cette indignation dans une petite organisation ouverte, démocratique et attentive à l'Esprit. Le Parvis est né. Comme quoi il suffit d'un petit groupe de femmes et d'hommes ayant de fortes convictions pour amener des changements, et d'abord dans des prises de conscience ! Le Parvis veut être un lieu de prise de parole forte, libre et significative pour toute personne intéressée à la vitalité de l'Église qui est à Québec. Sa mission consiste à favoriser des échanges ouverts et constructifs sur les enjeux majeurs de l'Église de notre temps et à être un lieu de réflexion, de débats, de discernement, de dialogue en vue d'incarner une présence responsable dans une Église peuple de Dieu.

Le Parvis regroupe des pratiquants et des non-pratiquants, des insatisfaits et des personnes blessées par l'Église, des distants et des fidèles dévoués à la cause. D'où le nom du Parvis : s'il est difficile de se faire entendre à l'intérieur de l'Église, sur le parvis il sera possible de parler, d'écouter et d'annoncer l'Évangile du Christ qui se veut tout à tous. Il est né en 2010 et s'est développé grâce à de multiples rencontres sur les thèmes : « Quel évêque à Québec et pour quelle Église? », « L'Église, forteresse romaine ou ferment de société? », Lettre aux évêques, Article dans la presse à l'occasion du 8 mars, Journée internationale de la femme, un autre le 1^{er} Mai, lors de la fête des Travailleurs, une conférence publique sur la liberté de conscience...

Bref des gens qui se remuent et veulent faire évoluer leur société et leurs communautés. D'où cette prise de parole libre et forte sur les changements « incontournables » à réaliser.



Linda Spear ordonnée prêtre (Montréal)

Linda Spear est devenue en janvier 2010 la première femme prêtre au Québec. Cette enseignante à la retraite a été ordonnée prêtre lors d'une cérémonie tenue à Sutton, sa ville de résidence. L'ordination a été organisée par le Roman Catholic Women Priest (RCWP).

Lors d'une entrevue téléphonique accordée à Cyberpresse, Linda Spear a dit accomplir cette démarche pour mettre en lumière le manque d'égalité entre les hommes et les femmes au sein de l'Église. « C'est très important d'envoyer le message que la femme est l'égal de l'homme, surtout dans le tiers-monde, a-t-elle déclaré. L'Église catholique envoie un message très négatif en Afrique et dans les sociétés patriarcales, où la femme est dévaluée. Pour moi, c'est une façon de dire que les femmes ont la même valeur que les hommes et qu'elles doivent être traitées avec respect. Il y a tant de violence envers les femmes dans le monde. »

Ayant reçu une éducation catholique, Linda Spear dit avoir été attirée dès son plus jeune âge vers la prêtrise.

« Une passion, ça ne se choisit pas. On naît avec et on espère vivre au travers. » Pour Linda Spear, la vision de son avenir a toujours été simple: depuis ses 4 ans, elle veut devenir prêtre. Problème, elle est catholique et née au Manitoba, une province du centre du Canada qui compte un peu plus d'anglicans que de catholiques ; elle a résidé plusieurs années à Montréal avant de s'établir à Sutton. Pour le Pape, une femme prêtre doit être excommuniée. Détail qui n'a pas arrêté cette fervente féministe qui, depuis ses 70 ans, vit sa passion.

La cérémonie d'ordination s'est déroulée à l'église anglicane Grace de Sutton. Pourquoi dans une église anglicane ? Parce que cette Église permet aux femmes de devenir prêtres. Selon Heather Thompson, une femme prêtre anglicane, l'Église catholique devrait faire preuve d'une plus grande ouverture envers les femmes qui veulent servir leur Église. « Il y a des femmes qui sentent vraiment un appel de Dieu et elles veulent y répondre », souligne-t-elle.

Une centaine de personnes y ont assisté, dont Marie Bouclin, première Ontarienne et deuxième Canadienne ordonnée prêtre et coordonnatrice du programme d'ordination pour l'est du Canada de la RCWP.

Au terme de la cérémonie, elle pourra administrer les sacrements et présider des mariages et des funérailles, lesquels ne seront toutefois pas reconnus par l'Église catholique. Les mariages qu'elle célébrera seront cependant reconnus sur le plan civil.

Mme Spear ne pourra pas officier dans une église catholique. Elle explique que, si elle le faisait, l'église risquerait d'être fermée. « Je ne veux pas qu'à cause de moi, les gens perdent leur église. Ce n'est pas mon intention. » Elle précise qu'elle n'a pas de lieu de culte désigné et qu'elle peut se déplacer à la demande des gens.

Aujourd'hui, dans une petite ville touristique du sud du Québec, une étrange messe a lieu chaque semaine. L'église anglicane à la sortie de la ville y abrite deux «hommes/femmes de Dieu». Son propriétaire actuel est pasteur et partage sa maison avec Linda Spear depuis son ordination en 2010. Une collocation atypique et validée par la population qui ravit les deux protagonistes.

Prêtre catholique de Sudbury et évêque de RCWP Canada, Marie Bouclin

Marie Patricia Evans Bouclin, ancienne religieuse et enseignante dans le secondaire, a travaillé comme traductrice indépendante en religion et en éthique pendant plus de vingt ans. Elle a occupé deux mandats au sein du groupe de travail national du Réseau catholique pour l'égalité des femmes (CNWE) et a été coordonnatrice de Women's Ordination Worldwide de 2002 à 2006.

Marie a été ordonnée diacre en août 2006, à la prêtre le 27 mai 2007 à Toronto et ordonnée évêque du RCWP pour le Canada le 9 octobre 2011 en Allemagne.

Son ministère concerne les femmes qui ont été maltraitées par le clergé.



Mariée à Albert Bouclin depuis 1968, elle a trois enfants et deux petits-enfants.

Elle est l'auteur de « La recherche de l'intégrité: **Les femmes victimes d'abus de pouvoir dans l'Église catholique.** »

(Liturgical Press, 2006).



Qu'est-ce donc que le Roman Catholic Women Priests RCWP (RCWP) ?

Le Roman Catholic Women Priests est, comme il se définit, « un mouvement international au sein de l'Église catholique romaine fondé en Allemagne en 2001 ». Il est né quand sept femmes ont été ordonnées par un évêque argentin. Depuis lors, l'organisation a fait le tour du monde et regroupe environ près de 250 femmes prêtres.

C'est en effet Le 12 juillet 2002 que sept femmes catholiques reçoivent l'ordination sacerdotale sur le fleuve Danube, par un évêque indépendant, Romulo Braschi, membre de l'« Église catholique aposto-

lique charismatique de Jésus Roi » (branche de l'Église vieille-catholique). Les circonstances de cette ordination, et notamment le choix du consécrateur, expliquent que cet acte ait été diversement reçu au sein des groupes habituellement partisans de l'ordination des femmes.

Le 2 juillet 2005, Geneviève Beney, une française, a été ordonnée à Lyon, sur le fleuve Rhône. Le 25 juillet 2005 sur le fleuve Saint-Laurent, deux de ces femmes, revendiquant la qualité d'évêque, membres de l'organisation américaine Women's Ordination Conference (« Conférence pour l'ordination des femmes »), elles-mêmes non reconnues par l'Église catholique, ont accompli le rituel d'ordination à la prêtrise et au diaconat sur deux Canadiennes et sept Américaines :

« Passant des paroles aux actes, les évêques Gisela Forster et Marie-Christine Mayr-Lumetzberger ont ordonné quatre femmes prêtres et cinq femmes diacres à l'occasion d'une cérémonie calquée sur le modèle catholique romain dont elles se réclament ».

En décembre 2010, la Colombienne Olga Lucia a été ordonnée prêtre à Sarasota, aux États-Unis. Un article du Monde de septembre 2013 estime à 99 le nombre de femmes catholiques ordonnées prêtres.

Georgia Walker, 67 ans, a été « ordonnée » prêtre samedi 3 janvier 2015 dans le Kansas, rapporte le *Huffington Post*.



Selon elle, son ordination par l'ACFP se veut un geste symbolique, visant à bousculer l'Église, explique-t-elle au site anglophone. « Je cherche simplement à répondre à l'appel prophétique et à faire avancer

l'Église. Sans cela, les femmes ne seront jamais en mesure d'en faire pleinement partie », estime l'Américaine.

À présent, Georgia Walker souhaite continuer son travail auprès des détenus et espère exercer le ministère de prêtre dans une paroisse « inclusive »

de Kansas City. Elle risque cependant d'être excommuniée, ainsi que l'avait rappelé la Congrégation pour la Doctrine de la foi en 2008. « *Ce que peut me faire l'Église officielle n'a aucune importance*, répond Georgia Walker, *elle ne peut pas m'enlever mon baptême ni mon appel à devenir prêtre. Tout ce qu'elle peut me faire, c'est de me refuser ses sacrements. Quant à moi, je suis maintenant prêtre, je peux délivrer ces sacrements.* »

Aujourd'hui, il y a des prêtres en Europe : Angleterre, Écosse, Autriche, Allemagne, France, Italie, Espagne. Et aussi Canada, États-Unis, Colombie, Afrique du Sud, Chine, Australie.

Actuellement, aux dernières nouvelles, ma correspondante me dit : « *Nous sommes maintenant 16 évêques répartis en Allemagne, en Autriche, en Afrique du Sud, en Colombie, au Canada et aux États-Unis; 267 prêtres et environ une vingtaine de diacres.* »

Sources :

<http://rcwpcanada.x10.mx/docs/Herstory.html>

<https://www.womensordination.org/blog/2018/12/22/day-ecclesial-movements-and-church-reform/>

Un grand merci aux Personnes et aux Sites qui nous ont fourni ces informations si peu connues chez nous.

Réaction de la hiérarchie Catholique Romaine

Le 10 juillet 2002, le Cardinal Ratzinger, alors Préfet de la Congrégation pour la Doctrine de la Foi, publiait un « Monitum ». Il rappelait l'enseignement de la lettre apostolique « *Ordinatio Sacerdotalis* » du pape Jean-Paul II adressée aux évêques, selon laquelle « l'Église n'a aucune autorité pour conférer aux femmes l'ordination sacerdotale et que ce jugement doit être tenu définitivement par tous les fidèles de l'Église ». Il déclarait invalide l'ordination de sept femmes le 29 juin 2002. Il menaçait les personnes concernées d'excommunication, si elles ne reconnaissaient pas dans les 12 jours suivants !...

Grâce et volonté divines. Petit lexique catho.



Le prêtre lyonnais David Gréa se mariait ¹ l'an dernier. (Voir le Bulletin N° 38 p.9 et sq.). Il signe aujourd'hui une autobiographie de lecture très agréable, fluide, rédigée avec un ton de sincérité qui séduit : déchiffrant la volonté de Dieu, appelé d'abord comme prêtre au service et au témoi-

gnage, l'auteur se dit l'être désormais en couple. Les commentaires² redoublent, dans la sphère catho³ mais aussi en dehors⁴. Difficile dans la revue HLM d'esquiver, et ce sera ici en commentant la bien grande difficulté, en sphère catho, à dire les choses.

Choisissons cet épisode peu après la décision du mariage. Le mercredi 14 décembre [2016], je pris mon courage à deux mains pour aller solliciter un entretien avec Mgr Barbarin. [...] Puis je finis par dire : « Je suis heureux comme prêtre, mais je ne suis pas heureux comme homme. Je souhaite continuer mon ministère, mais j'ai décidé de ne pas rester célibataire (p. 202). À peine cette phrase prononcée, je retrouvais la paix et la sérénité qui ne m'avaient

quitté qu'un moment. [...] Alors je tentais le tout pour le tout : « Si vous n'arrivez pas à parler de ce sujet [du célibat des prêtres] au pape, moi, je veux bien le rencontrer⁵ ! ». Sa réponse tomba du tac au tac : « Pourquoi pas. » (p. 204) Le 29 décembre, de retour dans le Jura, j'adressais au pape François la lettre suivante : « Saint Père, [...] Je crois aujourd'hui que je suis appelé à vivre mon ministère de prêtre et à me marier. Etant donné la discipline actuelle de l'Église, je souhaite simplement échanger et prier avec vous pour entendre comment nous répondons ensemble à l'appel de Dieu selon la joie de l'Évangile... ».

[Lundi 9 janvier 2017] « À l'heure précise, le pape François entra dans la pièce, main tendue vers moi, le regard plongé dans le mien. [...] La douceur qui émane de cet homme me mit aussitôt à l'aise.[...] Tout son corps, sa posture comme son regard indiquaient une attention recueillie. Je lui parlai alors de Magalie et de notre relation amoureuse. Sa présence lors de mes messes ne me gênait aucunement et m'encourageait à célébrer avec d'autant plus de ferveur. Depuis que nous étions ensemble, toute ma vie, personnelle et sacerdotale s'en trouvait unifiée. (p. 221) Je lui dis que je ne m'attendais pas à ce qu'il change les règles de l'Église pour moi. Mais était-il possible d'envisager une alternative, dans l'attente de l'éventuelle levée de cette règle incontournable ? Pourquoi, proposai-je, ne pas me placer sous la tutelle d'un évêque oriental puis m'envoyer en mission dans l'Église occidentale ? [...] Ou encore nous envoyer, Magalie et moi, en tant que couple, dans un projet œcuménique. Ma dernière phrase accosta sur une plage de silence. Après un temps, le pape me dit qu'il voulait prier. « Le temps est le messenger de Dieu... » (p. 223) [...] Il souligna qu'il y avait toujours

¹ Le livre est présenté en <http://davidgreas.com/livre>.

² À ma surprise, cet événement de 'prêtre sorti' suscite chez les observateurs des réactions, de la curiosité et même de l'intérêt. Le thème n'est pas mort dans la société.

³ L'hebdomadaire *La Vie* avait consacré un éditorial au sujet :

http://www.lavie.fr/debats/edito/unpretre-s-en-va-21-02-2017-80106_429.php . Un collectif de Montpellier avait envoyé à

l'éditorialiste une lettre de contestation très pertinente et solidement argumentée ; reproduite dans le bulletin n° 37, mai 2017, de *Plein-Jour*. À lire aussi cette interview

avenante : http://www.lemondedesreligions.fr/une/david-grea-pour-le-droit-d-etre-un-pretre-marie-27-07-2018-7397_115.php et une autre, plus rapide de Bernard Meeus dans le *Soirmag*.

⁴ Entre autres, ce commentaire de Bernadette Sauvaget, alerte, caustique et bien documenté : http://www.liberation.fr/france/2017/07/27/le-cure-honni-par-les-liens-du-mariage_1586651

⁵ David Gréa avait été reçu par François deux ans plus tôt avec les groupes de musique qui animaient les célébrations de la paroisse Sainte-Blandine de Lyon.

des oppositions dans l'Église et qu'il se devait de tenir compte de chacun, mais qu'il voulait avancer là où Dieu nous conduit. (p. 224) » Puis le pape souhaita recevoir le couple, ce qui se fit deux jours plus tard, entrevue qui se termina par une fervente prière de Magalie, la protestante, pour confier à Dieu, le pape, son ministère et son discernement. *« A son tour, le pape demanda à Dieu de nous révéler sa volonté et le temps qui est le sien, puis nous confia à Lui. » (p. 230)*

Lisez plus au long ces rencontres avec le pape dont j'apprécie l'étonnante disponibilité (son cocktail de 'miséricorde' pour la personne mais de rigidité pour la doctrine), et ... où tout m'exaspère. Je ne comprends ni la démarche de David, encore moins le comportement du cardinal, et à peine l'attitude du pape dont le seul message (qui me soit perceptible) est qu'il faut entrer dans *« la patience de Dieu »*, c'est-à-dire attendre, attendre, attendre.

Car de quoi est-il question ? D'un homme et d'une femme en couple, doués, motivés, expérimentés en animation et qui offrent leurs services. Les autorités au plus haut niveau de cette multinationale dont les cadres s'évaporent et qui peine à recruter, ne semblent manifestement pas inspirées pour exploiter les capacités qui s'offrent là, dans leur bureau, et elles se tournent vers un ciel muet sauf sur le thème de la patience. Aucune évocation d'un chantier de réflexion sur les besoins de l'Église, sur les nouveaux ministères, sur les invitations aux laïcs... même mariés. Tout semble mécaniquement bloqué par cette règle du célibat largement jugée inadéquate et parfois perverse, et dont la hiérarchie ne mentionne même pas les possibles aménagements. C'est désolant.

Et agaçant. Accorde-t-on encore un sens aux mots ? Ou fait-on juste semblant de se comprendre ? La 'volonté de Dieu' sur toutes les lèvres ! Voilà le primat des Gaules et le pontife de millions de catholiques qui s'arrêtent, prient même – tout énigmatique que cela (me) paraisse – pour discerner avec cet animateur de communauté la 'volonté de Dieu' à son sujet ! Mais Jésus, Marie, Joseph ! y a-t-il qui que ce soit en ce bas monde qui puisse formuler quoi que ce soit de consistant sur l'existence même de Dieu, et plus encore sur ce que ce possible Dieu puisse vouloir pour chacun des milliards de milliards d'humains de

cette petite planète, puisse vouloir pour ce David qui se retrouve bêtement coincé dans un mécanisme religieux (!) archaïque. Si le Fils reconnaît si peu que ce soit de son message libérateur dans le Droit Canon, si l'Esprit ne désespère pas depuis longtemps, si Dieu veut quoi que ce soit pour les mortels catholiques et romains, c'est qu'ils aient la vie en abondance, c'est que les clercs et les laïcs (tiens ! serait-ce deux races si différentes ?) puissent l'écouter, le louer, le remercier et miracle ! Sans interdits ! S'il existe une possible 'volonté de Dieu' c'est que cet évêque de Rome et ses collègues fassent le ménage, les poussières et les poubelles. Sans plus patienter, prenons le dessert avec une canadienne.⁶ Après avoir tranché que les célébrations de David dans sa paroisse de Lyon n'étaient que des resucées des célébrations évangéliques, suscitant plus l'émotion que la foi, elle aborde la démarche du prêtre : *« Saint Jean-Paul II disait que si Dieu donne sa grâce pour répondre à son appel d'un sacerdoce marqué par la chasteté parfaite, ce n'est pas pour s'entendre dire « non » quelques dix ans plus tard. Ou l'abbé Gréa a eu la grâce divine pour répondre en toute liberté à l'appel de la vocation sacerdotale, avec les exigences qu'elle comporte de maturité affective, de liberté de choix, de combat spirituel, de renoncements et de joies, de célibat sacerdotal, de dévouement pastoral - exigences que Paul VI, dans son encyclique Sacerdotalis Celibatus, décrit clairement -, et c'est alors en toute liberté qu'il a répondu Adsum (me voici) à l'appel de l'évêque. Ou il croit qu'il n'a pas eu cette grâce, et c'est contre sa vraie liberté qu'il a été oint de l'onction sacerdotale et qu'il a reçu l'imposition des mains. Les deux cas sont possibles. Mais le second se traite en vérité avec l'évêque, qui reconnaîtra que l'ordinand n'avait pas 'la vocation', et que poussé par des conditions extérieures, il a accepté de recevoir un sacrement qu'il n'a pas choisi et qu'il ne désirait pas librement. »*

⁶ Le commentaire d'Aline Lizotte sur le site Info Catho : <https://www.infocatho.fr/labbe-david-grea-pris-au-piege-de-son-style-new-look-une-analyse-depassionnee-et-decoiffante-daline-lizotte/>, une [écrivaine](#), [enseignante](#), [philosophe](#) et [théologienne](#), née en 1935 au [Québec \(Canada\)](#). *« Partant du principe que 'On ne peut former une personne équilibrée si elle n'a pas une vision claire et positive de la sexualité', Aline Lizotte propose [...] des sessions spécifiques pour les formateurs à la vie consacrée. »* (Wikipedia). On aimerait voir les résultats.



De telles affirmations péremptoires tombées de la bouche d'une personne qui s'occupa longuement de la formation de 'personnes consacrées' plongent dans la perplexité, et pour ma part, dans l'inquiétude.

L'ignoriez-vous ? Il existe 'une Grâce'. Aurez-vous jugé un jour que votre choix (de prêtrise) ne fut pas libre, c'est que vous ne l'avez pas reçue. Votre choix fut-il posé en toute conscience ? Vous l'avez reçue. Voilà tout. Vous ne comprenez pas ? Pauvre de vous, vous n'avez pas abordé au b.a.-ba de la théologie. Sachez-le, David a reçu la grâce et Dieu ne lui a pas reprise⁷ ! Alors ! Etc. etc. Madame Lizotte continue à parler, ses lèvres bougent, là, derrière le mur de verre, dans la grande bulle, dans l'inaudible. Dans la sphère catho que je vois, étrange, s'estomper dans les brumes.

Les images et les symboles sont parfois à convoquer pour évoquer l'indicible, mais Dieu merci, les mots, les braves mots sont là pour dire la réalité et dégonfler les prétendues certitudes. Même dans l'Église catholique, il devrait être possible de se parler pour se comprendre.

Jean-Marie CULOT

in HLM n° 153, septembre 2018

Avec nos remerciements
à la revue belge HLM et à l'auteur.

Les Blessures qui ne se voient pas

*Il y a des souffrances qui pèsent des tonnes
Pour ne pas que tout espoir nous abandonne
On joue le rôle de celui pour qui tout va bien
Pourvu que les autres n'en sachent rien
On fait au mieux pour sauver la face
Pour que notre entourage ignore par où l'on passe
On rit on danse on fait les fous comme à Venise
Mais quoi qu'on fasse mais quoi qu'on dise*

*Les blessures qui ne se voient pas
Nous font du mal bien plus que toutes les autres
On les enferme au fond de soi
Mais c'est toute une vie qu'on les supporte ?
L'orgueil nous aide à tenir le coup
Apparemment on pourrait même faire des jaloux
C'est à nous-même que l'on se joue la comédie
Pour s'inventer qu'on est guéri*

*Les blessures qui ne se voient pas
Nous font du mal bien plus que toutes les autres
On les enferme au fond de soi
Mais c'est toute une vie qu'on les supporte ?
Ces blessures qui ne se voient pas*

*Il y a des souffrances qui pèsent des tonnes
Pour ne pas que tout espoir nous abandonne
Il faut se dire que tôt ou tard on va guérir
Les blessures qui ne se voient pas
Parfois semblent avoir perdu nos traces*

*Et quand on ne s'y attend pas
Sans que jamais les autres le sachent
Elles remontent à la surface
Et nous fusillent une fois encore
Les blessures qui ne se voient pas
Nous font du mal plus que les autres*

*Ces blessures-là
Qui ne se voient pas...*

Florent Mothe

Mariage pour tous...

Pour les prêtres aussi !

Faut-il modifier le statut du célibat des prêtres catholiques ? Cette idée est parfois avancée pour pallier à la crise des vocations. D'autant qu'il existe déjà de nombreux couples clandestins, dont certains plus ou moins tolérés par l'Église elle-même.

Causette a rencontré plusieurs compagnes de prêtres, « défroqués » (1) ou non.

PAR PAULINE VERDUZIER



Marielle* n'a pas dit à son compagnon qu'elle avait accepté de répondre à une interview. Elle lui donnera le magazine une fois l'article publié. Peut-être pour lui dire, indirectement, ce qu'elle a sur le

cœur. On retrouve cette travailleuse sociale de 54 ans aux cheveux blanc-blond à la gare d'une petite ville de l'est de la France. Cela fait près de vingt ans qu'elle a rencontré cet homme qui partage sa vie et, à part quelques proches, personne n'est au courant. Elle l'a connu chez des amis, alors qu'elle était une mère divorcée de 35 ans. « *Je l'ai remarqué, car il dégageait quelque chose de particulier. Mais quand j'ai su qu'il était prêtre, j'ai fait la tête* », relate-t-elle. Marielle s'est construite en opposition à son éducation catholique traditionaliste qu'elle trouvait injuste, notamment envers les femmes. Elle trouve pourtant le moyen de revoir ce curé qui lui a tapé dans l'œil. Lui est réticent à vivre une histoire d'amour, mais au bout d'un an de rencontres discrètes, ils finissent par former un couple clandestin. Les amants habitent à une heure de route l'un de l'autre et se voient en cachette, chez lui ou chez elle. Lui n'a qu'une peur, que cela se sache. « *Il a toujours été clair qu'il*

n'arrêterait pas d'être prêtre. Cela ne me gênait pas, mais j'aurais aimé qu'on partage des moments en famille. Il n'a jamais voulu en parler à la sienne, par honte, et n'a pas souhaité rencontrer mes filles », regrette la quinquagénaire. Le couple a vécu une période de séparation de cinq ans avant de reprendre. Marielle reste « *par amour* » et peut-être par peur de l'engagement. « *Choisir un prêtre, c'était aussi choisir la rébellion, le côté interdit. C'était une revanche pour la petite fille timide que j'avais été.* », analyse-t-elle. Leur histoire devrait bientôt prendre fin. Le prêtre lui a annoncé un départ prochain pour l'étranger. Marielle espère pouvoir en faire le deuil. « *J'aimerais avancer, rencontrer quelqu'un d'autre. Mais cette histoire laissera une trace indélébile en moi.* »

Marielle a rejoint Plein Jour, une association fondée dans les années 1990, qui vient en aide à ces compagnes d'un genre particulier en leur proposant soutien et écoute téléphonique. Les écoutant(es) reçoivent une cinquantaine d'appels par an de femmes en souffrance.

Témoin de situations inextricables, l'Association se bat pour la fin du célibat obligatoire des prêtres. Jean Combe, animateur du conseil d'administration, a vu de nombreux cas de figure. Certains couples vivent dans l'ombre, d'autres vont eux-mêmes se livrer à l'évêque, dont dépendent les curés. Selon la situation, le prêtre est « réduit à l'état laïc », ce qui signifie qu'il est relevé de ses fonctions. Mais il peut aussi être envoyé discrètement dans un autre diocèse. Enfin, certains évêques décident de fermer les yeux.

« *Souvent, la préoccupation principale est de ne pas créer de scandale. De notre côté, nous ne sommes pas contre le célibat, mais nous pensons que c'est une erreur d'imposer cette règle qui date du Moyen Âge* », explique Jean Combe. Cette contrainte remonte en effet au XI^e siècle et à la Réforme grégorienne qui en a fait une obligation au sein de l'Église catholique romaine. Avant, on pouvait ordonner des prêtres mariés. L'idée était alors d'éviter que les biens de l'Église ne servent à enrichir la descendance des ecclésiastiques.

tiques. À l'époque, la charge de curé pouvait aussi se transmettre de père en fils, ce qui posait la question de la vocation des enfants de prêtres. Le célibat devait ainsi régler le problème, ainsi que celui de l'entretien des épouses.

Inter

Ces raisons semblent aujourd'hui bien obsolètes à certaines compagnes de religieux. Catherine*, une femme de 66 ans qui vit dans le sud de la France, a vécu une relation amoureuse avec un prêtre pendant plus de quarante ans. À 20 ans, elle rencontre cet homme qui a le double de son âge. Dès le début de leur histoire, il lui signifie qu'il ne quittera pas la prêtrise. *« Je savais à quoi je m'engageais, explique-t-elle. Heureusement qu'il n'a pas abandonné, car je n'arrive pas à concevoir qu'il eût à choisir entre Dieu et moi. Les femmes ne sont pas les ennemies de Dieu ! »* Pendant dix ans, ils se voient deux fois par semaine. Jusqu'à ce qu'ils décident d'adopter un, puis deux enfants. Mais rien n'est simple. Catherine est seule sur les papiers d'adoption et ne les autorise pas à appeler son compagnon « papa », de peur que leur histoire ne soit découverte. Plus tard, il tombe malade et terminera sa vie bien installé chez elle. Les autorités religieuses sont au courant, mais tolèrent la situation. *« Mon compagnon disait qu'il avait été heureux de vivre ces deux vies : le sacerdoce et sa vie de famille et de couple. Même s'il m'est arrivé de râler contre ses paroissiens, notre histoire est magnifique », assure sa veuve.*

Il n'existe pas de chiffres concernant ces couples religieux-laïcs. Selon l'Association pour une retraite convenable (APRC), 11000 religieux environ ont quitté leur poste en France, dont certains vraisemblablement pour des raisons conjugales. Mais la position actuelle de l'Église catholique reste claire sur le sujet. Les compagnes de prêtres, officiellement, n'existent pas.

« Nous croyons que la chasteté et le célibat sont le meilleur moyen de se livrer à la mission de prêtre. Il y a forcément des exceptions, mais cela reste marginal », explique Vincent Neymon, secrétaire général adjoint de la Conférence des évêques de France. Certains ecclésiastiques pensent toutefois que la solution se trouverait dans le fait de pouvoir ordonner des hommes déjà mariés d'un certain âge, tout en conservant la règle qui veut que les hommes célibataires au moment de s'engager dans la prêtrise le restent. Le pape

François lui-même a admis qu'il fallait réfléchir à cette éventualité pour répondre à la crise des vocations.

D'ailleurs, si l'occasion se présentait, David Gréa, 49 ans, marié à une protestante de 41 ans et auteur d'*Une vie nouvelle* (éd. Les Arènes), tenterait sûrement de retrouver un rôle dans l'Église. Cet ancien prêtre lyonnais a rencontré Magalie en 2015, lors d'une conférence réunissant des intervenantes de différentes confessions. L'année suivante, la jeune femme s'installe à Lyon pour travailler dans une ONG. Par curiosité, elle se rend dans l'église où officie le prêtre et décide de s'y investir. Ils se revoient dans le cadre de projets œcuméniques communs. *« On n'était pas dans un rapport de séduction. Mais on a senti qu'un lien s'était instauré et on s'est posé la question de la nature de ce lien »,* raconte Magalie Gréa à la table d'une terrasse à Bordeaux (Gironde), où le couple vit avec leurs fils. David et Magalie décident d'abord de se côtoyer au sein de groupes, avant de démarrer une relation amoureuse. Le religieux se sent toujours très épanoui dans ses fonctions. Il s'en ouvre à son supérieur, le cardinal Barbarin. *« D'habitude, les prêtres demandent à l'évêque de les aider à partir. Lui a demandé à ce qu'il l'aide à rester »,* relate sa femme. Le cardinal Barbarin en parle lui-même au pape, qui demande à voir le prêtre amoureux d'abord seul, puis avec sa compagne. *« Cela m'a fait espérer. Avec notre petite histoire pas très catholique, on se retrouvait à Rome, avec l'éventualité que les choses prennent une dimension internationale »,* se souvient l'ecclésiastique devenu coach après dix-sept années de prêtrise.

Mais l'entrevue n'aura pas de suite. De retour à Lyon, le cardinal Barbarin lui annonce, au lendemain d'une messe qu'il a célébrée, que ce serait sa dernière. On est alors en février 2017. Quelques mois après, le couple se marie. Puis déménage pour se protéger. *« C'était compliqué, car l'histoire a été médiatisée et nous avons été visés par des paroles de mépris, avec des références au péché originel. Dans les commentaires sur les réseaux sociaux, je lisais qu'il avait "chu à cause d'une femme". C'est blessant, mais je me suis blindée »,* explique Magalie Gréa. Celle-ci reste convaincue que son mari pourrait exercer à nouveau et que la vie de famille n'est pas incompatible avec le sacerdoce. *« L'une des premières choses que Dieu dit à l'Homme, c'est : "Soyez féconds et multipliez-vous" »,* relève-t-elle en souriant.

Inter

D'autres couples, eux, en sont venus à remettre en question leur foi. À Annecy, on rencontre Adrien Saxod et Audrey Loups, 37 et 38 ans, elle diététicienne, lui reconverti en hypnothérapeute.

Il et elle se sont connus en 2012. Audrey était nouvelle dans la paroisse et Adrien l'a remarquée à la messe qu'il disait ce jour-là. Ils ont voulu monter un groupe de prière musical et se sont mis à passer du temps ensemble. Jusqu'à ce que le religieux avoue ses sentiments à la jeune femme, alors mariée au père de ses enfants. Elle-même ne parvient pas à le ranger dans la case « amis ». Un soir, ils se retrouvent au restaurant. « *Tout ressemblait à un rendez-vous amoureux, à part que tu avais ton petit col blanc* », lance Audrey à son conjoint. Une histoire d'amour naît. Le couple se voit en secret pendant quelques mois. « *Il fallait prendre une décision, car nous vivions dans le mensonge, moi par rapport à mon mari et lui, par rapport à une communauté.* »

Finalement, Adrien décide de mettre fin à son ministère. À la fin de l'été 2013, il annonce son départ sur Facebook. Audrey quitte son mari et ils s'installent ensemble, après s'être attirés des attaques de toutes parts. « *Un prêtre a voulu faire une prière pour libérer nos âmes. On m'a dit que j'étais une tentatrice, moi-même tentée par le diable. Je me suis sentie exclue de cette communauté où j'étais venue chercher du sens. Toutes les belles paroles de charité et d'amour pour son prochain ne m'ont pas été appliquées.* », regrette-t-elle. Aujourd'hui, marié et parents d'une fille, le couple témoigne pour inspirer d'autres hommes et femmes qui s'interrogeraient sur leurs choix de vie. « *Derrière le côté conte de fées, notre passion a été traversée de difficultés, dit Audrey. Mais surmonter tout cela ensemble nous a peut-être fait gagner des années de crise.* »

* Les prénoms ont été modifiés.

**Extrait du Hors série 8 "Changer"
de la revue Causette**

- (1) Défroqué était le terme autrefois utilisé couramment. Aujourd'hui la plupart des prêtres sont « defroqués » ! (sans froc = sans soutane !)



Bon de commande

1 exemplaire : 22 € + 4 € de port = 26 €

2 exemplaires : 44 € (port gratuit)

Nom :

Prénom :

Adresse :

Mail :

Bon à envoyer à :

Éditions Golias, BP. 3045, 69605 Villeurbanne Cedex

Joindre le chèque à la commande.

Commande possible par internet : www.golias.fr

Mail : redaction.golias@orange.fr

(Ouvrage collectif rédigé à partir des témoignages des membres de Plein Jour)

Célibat

Propos du Pape François

Vous avez peut-être lu certains articles, notamment dans la bonne presse catholique, commentant certains propos du Pape François à son retour des JMJ au Panama. Voici une interprétation tout à fait différente de ses propos. Merci à la Conférence Catholique des baptisés (CCBF).

Célibat des prêtres : adaptations en vue ?



« À l'occasion de son retour du Panama, le pape François a retenu l'attention des médias pour la vigueur de sa dénégation au sujet de l'ordination de prêtres mariés. Il livre aussi

quelques clés de son propre rapport à Dieu. Gageons qu'en Dieu d'autres alternatives sont possibles.

La CCBF voudrait surtout souligner qu'il envisage une certaine évolution « pour permettre quelques possibilités » qui seraient réservées « à des endroits très éloignés » - comme les « îles du Pacifique » ou « l'Amazonie », selon des

« nécessités pastorales ». Possibilités « réservées à des hommes âgés et mariés, pour qu'ils puissent célébrer la messe, administrer le sacrement de réconciliation et donner l'onction des malades ».

Dans une amplification assez marquée, le pape a enfin ajouté : « Je crois que la question doit rester ouverte, pour les endroits où l'on rencontre ce problème pastoral du manque de prêtres ». La CCBF note que les endroits où les prêtres manquent sont nombreux en Europe, particulièrement en France, dans les zones rurales. Elle note aussi avec intérêt que la question doit « rester ouverte ». La CCBF réaffirme qu'une responsabilisation accrue de tous les baptisés dans l'administration des sacrements est indispensable, à la fois d'un simple point de vue numérique (diminution du nombre de prêtres) mais surtout d'un point de vue ecclésiologique, afin d'une part de lutter contre le cléricisme et d'autre part de revenir aux intuitions évangéliques, qui font du baptisé « un prêtre, un prophète et un roi ».

Les porte-parole du réseau CCBF

CCBF-Communiqué de presse – 3 février 2019

Contact : contact@baptises.fr

Pédophile et célibat

Débat

Y a-t-il une relation directe entre pédophilie et célibat des prêtres ?

Vu le grand nombre de cas dévoilés à ce jour de la part de prêtres ou d'évêques, voire de cardinaux, on est en demeure de se poser la question.

Or on entend et on lit à ce sujet tout et son contraire. Certains prétendent qu'il n'y a aucun lien et renvoient pour preuves aux abus sexuels perpétrés dans les familles mêmes ou encore dans l'enseignement et les organismes qui accueillent des mineurs. Éventuellement le parti pris fait le reste.

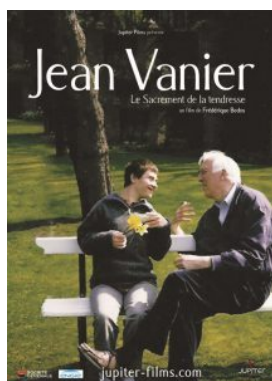
De l'autre, on entend bien établir une relation sinon directe, tout au moins indirecte, une condition facilitante.

Nous souhaiterions que nos lecteurs prennent part au débat. C'est pourquoi nous vous sollicitons. Merci de nous répondre en tenant compte de vos rencontres, de vos expériences personnelles, de vos lectures.

Vos commentaires sont libres. Toutefois voici 3 questions qui pourraient vous permettre d'amorcer votre réflexion.

- Pensez-vous qu'il y a une relation directe entre cette obligation de célibat et l'abus sexuel ?
- Pensez-vous que le célibat facilite le passage à l'acte ?
- Pensez-vous que la position d'autorité du violeur, doublée d'un certain caractère sacré, fragilise et paralyse les victimes ?

Bibliographie - Filmographie



Jean Vanier, le Sacrement de la Tendresse

Réalisé par Frédérique Bedos

(Sortie au cinéma le Mercredi 9 janvier 2019)

La tendresse, ça nous parle ! A condition qu'il y ait respect mutuel et dignité.

La fondatrice de l'ONG - Le

Projet- Imagine et présentatrice TV Frédérique Bedos rend hommage dans ce film à l'action et aux idées de Jean Vanier. La grande admiration de la réalisatrice, qui décrit Jean Vanier comme un "prophète", est contagieuse. Elle parvient à montrer comment, dans un monde dominé par la compétition, le pouvoir et l'argent, sa pensée, sa parole et son action ont influencé la vie de milliers de personnes, qu'elles soient en situation de handicap intellectuel ou pas.

Jean Vanier, le sacrement de la tendresse, ce film rend hommage à un humaniste. Ce Canadien est le fondateur de l'Arche, une communauté qui accueille des personnes avec un handicap mental dans le monde entier.

Sa vie avant « l'Arche »

Jean Vanier, 1m,97 : plus que sa silhouette c'est son âme qui impressionne. Issu d'une famille appartenant à l'aristocratie canadienne et fils d'ambassadeur, sa vie était toute tracée. Officier de Marine, doctorant... Il aurait pu suivre les traces de son père et faire carrière dans la politique mais c'est une autre voie qui l'attend. A 21 ans, il démissionne de la Marine pour devenir professeur au Canada. Ses cours affichent complet, ses élèves disent qu'il a la « grâce de la parole ». Mais il renonce une nouvelle fois à l'appel du succès pour répondre à celui de la prière et se rend, en France, où il avait vécu quelques années durant la Seconde Guerre mondiale. Il part alors à la rencontre d'un nouveau monde et entame une longue quête spirituelle...

L'Oise : là où tout a commencé

Dans les années 60, les personnes présentant des troubles mentaux sont considérées comme « le rebut de l'humanité », enfermées à vie dans des asiles psychiatriques où la vie n'est pas tendre. Jean Vanier parle de « gens assoiffés de relation », les « plus opprimés du monde ». « On les considérait comme des lépreux », déplore-t-il. Il est scandalisé par les conditions

dans lesquelles vivent les patients des hôpitaux psychiatriques : « On ne peut pas imaginer... C'était vraiment terrible ! ». Il est saisi par le sentiment à la fois « douloureux et intrigant » qu'ils dégagent. Profondément touché par leur détresse, il décide d'acheter une maison dans le petit village de Trosly-Breuil, dans l'Oise, et de s'y installer avec ses amis en situation de handicap mental. Deux, trois, puis quatre et, de fil en aiguille, des dizaines d'autres. Le début d'une formidable aventure...

Un guide vers l'espoir

« Je devais tout leur apprendre : prendre des douches, cuisiner... », sourit Jean. Son credo : vivre au jour le jour, « accueillir le présent et toujours faire au mieux ». Dans cette petite maison, ils bricolent, s'amuse, jouent, profitent du jardin et font parfois « des bêtises » ; « Mais qu'est-ce qu'on a ri !, se souvient-il. Nous avons le sentiment d'être une famille, cela les rendait heureux. ». La différence était alors perçue comme une richesse, une belle revanche ! « Le cœur de l'Arche, c'est la tendresse, et le message que l'on souhaite transmettre, c'est : 'Je t'aime comme tu es'. » Ainsi, ce film dévoile le combat de toute une vie : montrer que les personnes en situation de handicap peuvent aussi bien « donner que recevoir ». Amour, amitié, joie... « Elles sont, elles aussi, capables d'apporter du bonheur et de nous apprendre des tas de choses », assure Jean.

Un saint ?

« Tout comme Gandhi avant lui, Jean Vanier est humble, témoignent plusieurs assistants de l'Arche. Il avait une position importante dans la société mais a choisi de redescendre au bas de l'échelle. Tout le monde est attiré par le pouvoir mais pas Jean ; il est simple et veut seulement être auprès des gens. » Jean Vanier est profondément croyant, sa vie est guidée par Dieu mais il croit aussi en l'Homme, en sa bonté. Il prône la réconciliation entre les êtres humains ainsi que l'unité. Un sentiment qui l'a amené à installer des centres en Inde, en Palestine, en Afrique... Son leitmotiv : **combattre la peur**. La peur de l'autre, de la différence, de la religion, des origines... Ce film retrace une vie dédiée à l'amour de son prochain et au combat contre l'obscurantisme. Le spectateur fait un voyage dans le temps et ne peut être qu'admiratif devant un tel parcours. Un discours qui procure des frissons lors de la remise du prix Templeton, les témoignages de Jean, aujourd'hui en français et jadis en anglais, les interventions de personnes en situation de

handicap mental qui adressent un regard, un sourire, un salut, une danse à leur bienfaiteur... Ce documentaire vivant, positif et touchant redonne foi en l'Homme.

Une dimension internationale

Depuis plus de 50 ans, les personnes en situation de handicap mental vivent et travaillent à l'Arche avec leurs « assistants », ceux qui les accompagnent au quotidien. Aujourd'hui, cette fédération internationale de plus de 147 communautés est présente dans trente-cinq pays et sur tous les continents. Jean Vanier continue de propager son message aux quatre coins du globe, véritable ode à la vie, à l'amour, au respect de la différence qui bouscule les tabous et rend hommage à la vulnérabilité. Ce film au message puissant et universel est un plaidoyer pour la paix. Une belle leçon d'humanité et d'humilité pour entamer l'année en douceur.

Où voir le film ?

Sortie en France le 9 janvier 2019 à Paris, Bordeaux, Lyon, Lille, Strasbourg, Versailles, Brest, Compiègne, Mont-de-Marsan, Aix-les-Bains, Annecy... puis dans d'autres villes ! Le film va être projeté durant plusieurs mois dans tout le pays, ville après ville. Les séances seront accompagnées, dès que possible, de ciné-débats avec des associations de personnes handicapées (calendrier des séances et débats dans le lien ci-dessous).

Extrait du Site : <https://informations.handicap.fr/a-film-jean-vanier-sacrement-tendresse-11397.php>

Avec leur aimable autorisation.

Pour en savoir plus sur l'action de l'association Le Projet Imagine ou sur L'Arche :

<http://www.leprojetimagine.com/>

<http://www.arche-france.org/actualites/jean-vanier-sacrement-tendresse>.

Grâce à Dieu

Le film « Grâce à Dieu » est inspiré de l'affaire dite « Preynat », du nom de ce curé de Sainte-Foy-lès-Lyon qui a sexuellement abusé de jeunes scouts dans les années 1980. Il raconte la naissance de l'Association de victimes « La Parole libérée », de façon virtuose et ultra-réaliste.

« Le réel est le meilleur des scénarios », selon les termes de François Ozon, son réalisateur au palmarès déjà bien garni.

Dans ce film, la fiction n'est jamais loin de la réalité. On pourra s'étonner de voir sortir un film sur des affaires judiciaires en cours. En effet le délibéré du jugement du Cardinal Barbarin date du 7 mars et le procès du Père Preynat est prévu pour 2019.

La défense du prêtre avait assigné en référé le réalisateur pour obtenir un report de la sortie de son film afin de ne pas porter atteinte à sa présomption d'innocence. Mais une première décision de justice a autorisé la sortie du film. Elle estime que la présomption d'innocence n'est pas bafouée. Face à un intervenant qui prétendait que ce film ne servirait à rien, un homme s'est récrié : « Quand pendant plus de 60 ans tu te tais, parce que tu te crois coupable alors que c'est toi qui a été victime, tu n'imagines pas combien ça fait du bien de

relever la tête et de pouvoir enfin en parler à tes enfants... Ce film, c'est ma meilleure thérapie. » Une femme qui est venue voir le film pour la seconde fois a déclaré : « Je suis scandalisée qu'on veuille empêcher la sortie du film. Vouloir montrer cela, c'est retrouver les valeurs de l'Eglise. » Et un autre : « Il faut que l'on change les règles. Notamment sur la prescription. »

« Je suis d'accord avec vous, a ajouté une femme ; il ne devrait pas y avoir de prescription. Les victimes sont jeunes et il n'est pas facile de parler pour eux. Ça sort quand ça sort. » En fait elle parle de son fils « un petit louveteau de Saint-Luc en 1987 », victime du père Preynat, et explique « les difficultés » liées à la spasmophilie dont il souffre depuis. « Il n'a pas de boulot, pas de famille. » Ce témoignage s'ajoutant à celui de Pierre-Emmanuel Germain-Thill a permis à François Ozon de créer le personnage d'Emmanuel, interprété par Swann Arlaud dans le film. Elle conclut en affirmant avec une voix vacillante : « Sa vie a été détruite par le père Preynat ».

Le réalisateur a ajouté : « On a fait ça, en effet, pas contre l'Eglise, mais pour l'Eglise. C'est un film qui dépasse l'événement ».

Assemblée générale - Plein Jour

Date : **Samedi 22 juin 2019, 9h-17h**

Lieu : **Temps Présent
68, rue de Babylone
75007 PARIS**

*Les documents préparatoires seront envoyés fin mai
Possibilité d'une aide financière pour le transport*

Droits des femmes

Une femme de caractère

Le Pakistan est un grand pays, plus vaste que la France (881.913 km² contre 632.734) et beaucoup plus peuplé (207 millions d'habitants contre 67,7). C'est une république islamique voisine de deux autres républiques islamiques, l'Iran et l'Afghanistan. 95% de la population est musulmane (75% Sunnites et 20% Chiites). Trois millions de chrétiens à égalité avec les hindous, ce qui ne représente que 1,4% de la population.

Asia Bibi, de son vrai nom Asia Noreen, est une ouvrière agricole née en 1971. Elle a eu trois filles avec un fabricant de briques né en 1960 ; elle habite dans un petit village du Pendjab près de Lahore (grande ville de 10 millions d'habitants)) mais leur maison n'a ni eau courante ni électricité, comme tout le village d'ailleurs. Un jour de juin 2009, alors qu'elle travaille dans un champ à la collecte de baies falsa. Deux femmes avec qui elle travaille lui demandent de l'eau pour étancher leur soif. Elle va chercher un gobelet dans un puits voisin, en boit une gorgée, puis tend le récipient à ses deux compagnes. L'une d'elles refuse d'en boire : Asia Bibi est chrétienne ; elle a donc «souillé» l'eau d'un puits réservé aux musulmans. La jeune ouvrière répond que le prophète Mahomet ne serait sans doute pas d'accord avec elle. L'affaire aurait pu en rester là. Pourtant cette réponse, bienveillante envers le prophète, va la jeter dans un enfer.

Il faut savoir que, en 1986, dans le cadre de ses initiatives visant à islamiser la société, une loi interdisant le blasphème au Pakistan a été promulguée sous la dictature du général Zia-ul-Haq. La section 295(c) Titre XV du code pénal pakistanais, « Sur les offenses liées à la religion » dispose que : « toute remarque dérogatoire, etc., vis-à-vis du Prophète sacré [i.e. Mahomet] [...] à l'écrit ou à l'oral, ou par représentation visible, ou toute imputation ou insinuation, directe ou indirecte [...] sera punie de la mort, ou de l'emprisonnement à vie, et aussi passible d'une amende. »

L'imam, Qari Sallam, mis au courant, se rend au commissariat pour dénoncer «un blasphème» commis par Asia Bibi. L'ouvrière est arrêtée, inculpée pour blasphème envers l'Islam. Asia Bibi, qui est analphabète, nie avoir commis un blasphème envers

l'islam. Elle déclare simplement qu'elle est victime d'une personne voulant « régler un vieux compte » en se servant de cette loi anti-blasphème dont sont couramment victimes les Pakistanais, aussi bien musulmans que chrétiens.

Le 8 novembre 2010, le juge Muhammed Naveed Iqbal, du tribunal du district à Nankana Sahib, condamne Asia Bibi en première instance à la peine de mort par pendaison avec une amende de deux ans et demi de salaire (850 euros) pour avoir contrevenu aux paragraphes 295 B et C de la loi anti-blasphème envers l'islam. Ce premier procès ne respecte pas la procédure judiciaire, puisque l'avocat de la défense est privé du droit de contre-interroger les témoins de l'accusation. Sa famille est menacée de mort ; elle entre alors en clandestinité. Asia fait appel par son avocat devant la Haute cour de Lahore, tandis que les intégristes manifestent en masse pour exiger son exécution. Celle-ci refuse de reconnaître que les témoins ont porté de faux témoignages et elle confirme la condamnation à mort de Bibi qui fait un ultime recours devant la Cour suprême du Pakistan.

Les intégristes proclament d'ailleurs que quiconque se rangera à ses côtés sera assassiné. : la sentence est confirmée. Asia Bibi se pourvoit en cassation. Cette fois, la Cour suprême, dans un sursaut de bon sens, prononce l'acquittement.

Le gouverneur de la Province du Pendjab (110 millions d'habitants), Salman Taseer, musulman, et le chrétien Shahbaz Bhatti, ministre fédéral des Minorités religieuses, défendent et soutiennent publiquement Asia. Le premier dénonce la loi interdisant le blasphème et visite plusieurs fois Asia avec sa femme et sa fille. Le 4 janvier 2011, Taseer est assassiné par son garde du corps. Les manifestations de soutien défient les mises en garde des talibans. Des manifestations s'enchaînent pour ou contre la loi sur le blasphème. Cette affaire bouscule et divise profondément le pays. Pourtant d'autres condamnations ont déjà eu lieu contre des musulmans ou contre des chrétiens.

Le ministre fédéral des Minorités religieuses, Shahbaz Bhatti a également demandé un amendement de la loi. Après que des demandes eurent été faites au président

de la République Asif Ali Zardari de gracier Asia Bibi, celui-ci a demandé au ministre une enquête qui conclut à l'innocence de l'accusée. Le président a d'abord annoncé qu'il pourrait la gracier, avant de déclarer qu'il attendra la décision de la Haute Cour de Lahore. Il quittera le pouvoir avant qu'elle ne se prononce. À Islamabad, le 2 mars 2011, près de la résidence de Shahbaz Bhatti, trois talibans pakistanais prennent Bhatti en embuscade, alors qu'il se rend en voiture au conseil des ministres. Bhatti reçoit au moins huit balles et décède peu après à l'hôpital. Le président du Pakistan et Amnesty International ont condamné l'attentat.

De nombreux organismes internationaux essaient de faire pression sur le Pakistan à la fois pour obtenir la grâce d'Asia Bibi mais aussi pour réformer cette loi, source de conflits inter-communautaires.

Le parti islamiste Tehreek-e-Labbaik Pakistan (TLP), défenseur de la peine de mort pour blasphème, réclame à de nombreuses reprises l'exécution d'Asia Bibi. Le 12 octobre 2018, des milliers d'extrémistes manifestent, notamment à Lahore et à Islamabad. Certains des responsables du TLP vont jusqu'à menacer les juges de mort s'ils devaient prononcer l'acquittement.

Le 31 octobre 2018, Asia Bibi est **acquittée en appel par la Cour suprême du Pakistan**

(https://fr.wikipedia.org/wiki/Affaire_Asia_Bibi - cite_note-22) qui est à la tête de tout l'ordre juridictionnel du pays. Pour le juge en chef du pays Saqib Nisar, il n'y a « aucune remarque désobligeante envers le Coran dans le rapport d'enquête ». Il est appuyé par un second juge, Asif Saeed Khan Khosa, qui relève des erreurs de procédures.

À l'annonce de cette décision, les responsables du TLP menacent de « paralyser les villes ». Pour Maulana Abdul Aziz, imam de la Mosquée rouge, « c'est une décision extrêmement injuste, cruelle, totalement détestable contre la charia ». Dans tout le pays, des manifestations éclatent dès l'annonce du verdict : les manifestants bloquent les routes, brûlent des pneus, brandissent des slogans hostiles à la justice et appellent au meurtre d'Asia Bibi. Un millier d'entre eux bloquent, entres autres, l'échangeur autoroutier d'Islamabad.

Après trois jours de troubles, le gouvernement accepte le 2 novembre 2018 de passer un accord avec les islamistes et engage une procédure visant à empêcher Asia Bibi, toujours emprisonnée, de sortir du pays avant l'examen d'une requête en révision du jugement déposée par un religieux. Son avocat, quant à lui,

décide de quitter le pays en raison des menaces de mort dont lui et sa famille sont victimes. Ce recours en révision, le dernier possible avant que l'affaire bénéficie de l'autorité de la chose jugée, porte uniquement sur des questions de procédure et ne peut revenir sur les faits établis lors de l'acquittement.

Dans la nuit du 7 au 8 novembre 2018, Asia Bibi est transférée par précaution de sa prison de Multan vers la capitale Islamabad dans un avion privé, où elle est placée dans un lieu tenu secret. Le 29 janvier 2019, la Cour suprême confirme l'acquittement d'Asia Bibi en rejetant le recours en révision (https://fr.wikipedia.org/wiki/Affaire_Asia_Bibi - cite_note-29). La décision de la Cour suprême s'avère plus que courageuse dans le contexte du pays. Le Premier ministre récemment élu Imran Khan s'adresse à la nation, soutenant la décision de la Cour suprême et critiquant les propos des protestataires fondamentalistes, une « petite section » de la population, dit-il !

Début février, des médias confirment qu'elle a quitté le Pakistan et rejoint sa famille au Canada, où elle a obtenu le statut de réfugiée. Pour l'avocat d'Asia Bibi, « le verdict montre que les pauvres, les minorités et la fraction la plus modeste de la société peuvent obtenir justice dans ce pays en dépit de ses défauts ».

À Noël 2013, Asia avait envoyé une lettre au pape François pour lui faire part de ses conditions d'incarcération, puis, en octobre 2014, elle le supplie « de prier pour elle [...] pour son salut et pour sa liberté ». Elle écrit alors : « Je suis encore agrippée avec force à ma foi chrétienne. Je sais que grâce à ta prière, ma liberté pourrait être possible ». En avril 2015, le Pape reçoit son époux et sa fille au Vatican.

Asia Bibi aura passé 9 ans en prison ! Elle a manifesté une constance et une détermination qu'on ne peut qu'admirer de la part de cette femme pourtant qualifiée d'analphabète au départ.

Aimé



(Photo Haute cour de Lahore)

La
[Haute Cour
de Lahore](#),
plus haute
juridiction de
la province
du [Pendjab](#).

APPEL à Témoigner

Appel aux femmes à qui on a volé leur bébé.

Appel aux femmes forcées d'abandonner leur bébé.

« En août 1967 j'ai mis au monde une fille aux Maternités catholiques de Cambrai. Le père de l'enfant était alors prêtre franciscain. Ce n'est qu'en mars 1969, après un combat qui a failli nous détruire, que nous avons pu nous marier civilement. Ce mariage a légitimé ma fille que j'avais reconnue officiellement plus d'un an auparavant, pour satisfaire le droit français.

Les Maternités catholiques, à Cambrai et à Bourgoin-Jallieu, étaient connues en France et même à l'étranger, pour pratiquer des 'accouchements sous X' dans des conditions particulières ». Avant la naissance de ma fille, j'y ai passé 5 mois dans l'anonymat le plus complet, malgré le fait que j'y travaillais. Je n'étais plus qu'un prénom, n'avais plus de papier d'identité, pas d'argent et l'interdiction de parler à quiconque hormis pour les besoins du travail. Je rencontrais régulièrement d'autres jeunes femmes enceintes en allant chercher mon plateau-repas mais nous n'échangions pas une parole.

Compte tenu de l'identité du père, j'ai subi une pression constante pour abandonner mon enfant. N'étant pas de nationalité française, j'ignorais qu'une démarche d'abandon en vue d'adoption n'exigeait pas le consentement signé de la mère.

La directrice des Maternités catholiques, Sœur Marie-Noëlle Barrié, affirmait à mes proches qu'elle connaissait personnellement de « bonnes familles » qui ne voulaient adopter que « des enfants de prêtres »...

Je ne veux pas parler ici du long et douloureux cheminement juridique qui a été le mien pour tenter de reprendre ma fille. En vain ! Je me suis heurtée à une Institution qui est allé jusqu'à nier ma présence à Cambrai durant ces 5 mois où j'y travaillais et, naturellement, le fait que j'y avais accouché. Une institution, officiellement

« protégée » par l'Eglise catholique et l'évêché de Cambrai et parfaitement organisée pour déclarer ou non des bébés nés sous X sans respecter le minimum de droits reconnus à la mère.

Ce qui m'interroge surtout, c'est cette organisation

« d'adoption d'enfants de prêtres ». Je n'ai encore entendu **aucun témoignage d'épouse ou de compagne de prêtre ayant accouché dans ces conditions**. Et pourtant, je sais qu'il y en a !

De plus certains adultes, déclarés nés sous X dans ces Maternités, ignorent même qu'ils ont été adoptés. Je sais à quel point l'**abandon forcé d'un enfant** est douloureux et honteux pour la mère. Il m'a fallu presque trente ans pour oser me confier à quelques personnes très proches. Et la première fois que j'en ai parlé « officiellement », c'était lors de l'AG de l'Association Plein Jour à laquelle je participais pour la première fois, à Paris, en 2014 je crois. Il est temps que la parole des femmes qui ont aimé un prêtre et qui, sous sa pression ou celle de sa hiérarchie, ont été **forcées à abandonner** leur enfant en accouchant (ou même en avortant) aux Maternités catholiques de Cambrai ou encore de Bourgoin-Jallieu, dénonce l'abus de pouvoir dont elles ont été victimes alors.

Merci de tout cœur de bien vouloir transmettre ce message le plus largement possible. »

Vous pouvez prendre contact avec notre Association : plein-jou@plein-jour.eu qui transmettra.

Bibliographie :

Nous vous signalons :

« **Il n'est pas trop tard, ma fille** » Un livre de Delphine Messadi-Degiez, Ed. Les Auteurs libres ISBN978-2-919569-48-9. A partir d'une histoire vraie. Beaucoup d'émotion, mais aussi de pleurs et de colère !

« **Nés sous X, enquête sur un scandale français** ». Un livre de Patricia Fague. Editions l'Opportun. Septembre 2018 – EAN : 978 2 36075 585 1. Nous y reviendrons.

Adhésion ou soutien à Plein Jour

L'adresser à : Plein Jour – Chez Léon LACLAU
5, chemin de Boué - 64800 ASSON

2019

Nom : Prénom :

Adresse :

Tél. - Fax - e.mail :

☐ Je souhaite adhérer à Plein Jour et verse ma cotisation pour un an, soit 15 € (ou plus ! 20 €, 30 €, ...)

☐ Je désire soutenir l'aide apportée par Plein Jour aux compagnes par un don de : €

☐ Je souhaite recevoir des tracts et documents à diffuser. Merci d'avance.

Chèque à l'ordre de « Plein Jour »

Date : Signature :

Notre lutte est votre lutte - <https://plein-jour.eu>

Vous recevrez entre autres notre bulletin trimestriel dont tous les témoignages sont sur le site

Chers évêques de France

Lettre 3

L'un des arguments, de poids, sur lequel s'appuie l'Église catholique pour justifier le célibat obligatoire pour les prêtres est le suivant : Jésus était célibataire. L'un d'entre vous a dit à ses prêtres lors d'une homélie prononcée le Jeudi-Saint : « La condition de célibataire de Jésus est le fondement suprême de notre engagement. ». Or, rien, absolument rien, ne prouve que Jésus était célibataire. Dans les récits des quatre évangélistes, le silence est total sur ce sujet. Jésus vivait dans le monde juif et dans ce monde-là la coutume voulait que les jeunes hommes se marient vers l'âge de dix-huit ans. Tous étaient attachés à cette parole de la Bible « Il n'est pas bon que l'homme soit seul » (Genèse 2, 18). Le Jésus des Évangiles n'a jamais contesté cette parole biblique initiale ; il l'a plutôt remise à l'honneur devant les disciples et les foules (Marc 10, 6-9). Alors, que s'est-il passé pour lui avant sa vie publique commencée vers la trentaine ? Aucune conclusion n'est possible.

En dehors du lien matrimonial, on peut aussi s'interroger sur le lien privilégié qui existait entre Jésus et Marie-Madeleine. S'agissait-il d'un lien amoureux ? Certains évangiles apocryphes (qui n'ont pas été reconnus par la communauté des croyants) parlent d'un lien charnel entre eux. Ce que l'on ne peut nier, c'est une proximité très grande entre Jésus et Marie-Madeleine. Pourquoi celle-ci est-elle la première à recevoir la nouvelle de la résurrection de Jésus ? Un lien amoureux n'est-il pas avant tout une proximité spirituelle ? Si l'on dit que Jésus était vraiment homme, pourquoi lui retirer ce qui est essentiel dans la vie de tout homme depuis la création du monde, un lien privilégié avec une femme ?

Ceci dit, les prêtres ne sont pas le Christ. Ce sont des hommes qui vivent deux millénaires après lui. Ils essaient, comme tout chrétien, de transmettre son message d'amour. Mais ils sont obligés,

comme Jésus à son époque, de s'insérer dans la vie qui leur est proposée dans une famille donnée, dans un pays donné, qui ont leurs lois, leurs coutumes propres. Les êtres humains sont des vivants, pas des statues. Donc ils évoluent sans cesse, leurs lois et leurs coutumes aussi. On ne peut pas vivre en 2019 comme on vivait en l'an zéro. Il paraît que, avec des hauts et des bas, l'humanité progresse : nous sommes cinquante fois moins violents qu'au temps des Romains. Le rôle des prêtres est de promouvoir, comme Jésus l'a fait, une civilisation de l'amour. L'état de célibataire n'a aucun rapport avec cet engagement. A l'époque de Jésus, la femme n'était pas plus considérée qu'un âne ou un bœuf. Jésus lui-même a redonné une existence aux femmes qu'il a rencontrées. Et depuis, de grands progrès ont été accomplis.

Aujourd'hui, officiellement, la femme est partenaire de l'homme et l'homme est partenaire de la femme. Ce n'est pas tout à fait le cas dans certains pays, dans certaines religions et, j'ai peine à le dire, dans notre Église. Une grande avancée sur le chemin de l'amour sera faite si la hiérarchie catholique accepte de briser les chaînes d'une tradition née au douzième siècle dans un contexte bien différent du nôtre aujourd'hui. A l'heure actuelle, la liberté d'aimer une femme ne peut être enlevée à aucun homme, fût-il prêtre. On constate d'ailleurs qu'un véritable amour, empêché, interdit, ne meurt jamais. N'est-il pas préférable d'accepter et de faire vivre cet amour, plutôt que de vouloir le rejeter dans le néant ? Surtout si on n'arrive pas à le faire mourir ? Surtout quand on sait que l'amour vient de Dieu ?

Louise

Ils nous ont écrit

Merci pour cette belle explosion de vœux ! (en réponse à l'envoi de janvier 2019) Tous mes Vœux de Paix, de Tolérance dans cette époque perturbée et " dure " pour les plus démunis et les isolés... J'ajouterai des Vœux de Santé... tellement nécessaires à notre quiétude dans la Vie quotidienne. Merci de rester la Flamme d'Espérance
Amitié fraternelle.
Lyliane

Je n'ai pu vous répondre plus tôt mais je tiens à vous présenter mes vœux sincères d'heureuse année pour vous et tous les membres de Plein Jour. Longue vie à notre Association qui représente pour moi ma « famille de cœur ».

Vous me questionnez sur les raisons de ma cotisation (forte, il est vrai. ndlr) C'est tout simplement parce que j'ai trouvé dans la revue que je « dévore » des amies inconnues qui ont eu des parcours de vie semblables au mien. 53 ans d'amour caché avec un prêtre décédé aujourd'hui. Je ne pense pas, vu mon âge (79 ans dans quelques semaines) et dans mon état de santé, participer aux Assemblées Générales mais j'y suis par la pensée et le cœur...

Bernadette

Merci, chers amis, pour l'envoi du N°43 de Plein Jour que vous nous adressez, merci pour les nouvelles que vous nous communiquez, merci pour les vœux 2019 que vous souhaitez ...

Un numéro riche, soigné, agréablement illustré que je n'ai pas encore totalement lu (et dont la transition des responsabilités ne se manifeste guère, bravo) mais dont je salue la qualité avant que ma boîte aux courriels ne la recouvre de nouveaux messages ou de spam !

J'ai déjà relevé un article « Pédophilie dans l'Eglise » de Jean L'Hour que je souhaite présenter à nos inscrits. J'ai recherché l'adresse de l'auteur sans la trouver ... Aussi, je me permets de profiter de votre autorisation pour signaler simplement aussi votre revue ! Bien cordialement.

Écoute et Partage.

Pascal JACQUOT

Je soutiens Plein Jour par solidarité. Je lis toujours attentivement votre Bulletin bien informé et bien rédigé sans préférence particulière. Et je continuerai aussi longtemps que Dieu me laisse vivre !!

Continuez votre combat pour que le libre choix en usage en Orient catholique soit étendu au clergé latin. Et pour que la réforme demandée par le Cardinal Martini pour résorber les deux siècles de retard de l'Eglise devienne réalité. Fraternellement.

Joseph

Ecrivez-nous !
dites-nous vos réactions.
partagez-nous votre expérience !
Le courrier des lecteurs est fait pour vous !



Si vous savez utiliser internet
c'est encore plus facile :
un clic et votre message
est arrivé dans notre boîte mail !



L'adresse mail :
plein-jour@plein-jour.eu
Et n'oubliez pas le site :
https://plein-jour.eu

Avis de recherche

Nous recherchons **un volontaire pour la mise en page du Bulletin** (4 numéros par an). La matrice existe déjà (couverture, pieds de page, titres, ...). Merci Pierre BLANC. Il suffira de « copier-coller » les articles qui lui seront envoyés par les responsables du bulletin. Bien évidemment, un minimum de connaissances de l'application Word est demandé. Pour toute demande de renseignement : Léon LACLAU (06 81 59 19 48). N'hésitez pas à appeler, ne serait-ce que pour voir ce qu'il en est. Nous comptons sur vous. Merci d'avance.